

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Fiche Action

Feux de Forêt



- Météo France <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Phase I : Mobilisation et Organisation

Tableau de mobilisation

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

Astreintes

Voirie :

Espaces verts :

Bât/chauffage :

Informatique :

Phase II : Les actions à mener

L'action communale Décider et Planifier	
Définir les objectifs	Organiser l'action
<p>Diffusion d'actions préventives</p>	<p>Le Maire prend toutes les mesures réglementaires qui s'imposent pour avertir et protéger les populations concernées par le risque de feux de forêts, notamment à destination des populations et habitations isolées dans les secteurs boisés de la commune (cf partie I)</p> <p>Types de consignes à diffuser (Direction de la communication)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Respecter les interdictions d'accès aux forêts en période de risques (vent, sécheresse...); <input type="checkbox"/> Ne pas allumer de feu ni de barbecue ; <input type="checkbox"/> Ne pas fumer en forêt ni jeter les mégots ; <input type="checkbox"/> Ne pas jeter de mégots par la fenêtre de la voiture ; <input type="checkbox"/> Ne pas utiliser de matériels susceptibles de déclencher un feu <p><i>Pour ceux qui habitent en forêt :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ne pas planter certaines essences très inflammables à proximité des habitations (chêne kermès, cyprès, mimosa, eucalyptus, végétaux épineux et conifères) ; <input type="checkbox"/> Ne pas pratiquer de brûlage entre avril et septembre ; <input type="checkbox"/> Débroussailler les abords des habitations sur une distance de 50m ; <input type="checkbox"/> Proscrire les gouttières en plastique ; <input type="checkbox"/> Éviter les réserves de combustibles non accolées à la maison ;
<ul style="list-style-type: none"> - Recevoir et identifier l'alerte ; - Déterminer les secteurs concernés 	<ul style="list-style-type: none"> - L'alerte peut provenir des pompiers, riverains, policiers, brigade verte ONF ou autre source sûre. - Si dans le secteur concerné il y a des habitations isolées
<p>En fonction de l'alerte et des conséquences envisagées :</p> <p style="text-align: center;"><u>Déclenchement du PCS</u></p>	<p><u>Sur décision du maire, le PCS est déclenché ;</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le DOS informe la Préfecture du déclenchement du PCS et de l'activation de la CCC.
<p>Mise en place de la Cellule Communale de Crise</p>	<p><u>Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi. - Mise en place d'une main courante (modèle en annexe) <p><u>DOS et RAC</u></p> <p>Définir les cellules à mettre en place</p>

Diffusion de consignes vers la population	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse voir fiche alerte partie II) <p><u>Direction de la sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information par les EMA (public adress) ; - Avec renfort éventuel de la RCSC. <p>Types de consignes à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers <input type="checkbox"/> Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment pour éviter une explosion <input type="checkbox"/> Rentrer dans le bâtiment le plus proche, un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur abri <input type="checkbox"/> Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air <input type="checkbox"/> Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...). Arrêter la ventilation, la fumée arrive avant le feu <input type="checkbox"/> N'évacuez que sur décision des sapeurs-pompiers ou des forces de l'ordre ; <input type="checkbox"/> Arrosez les abords de votre maison, les façades ; <input type="checkbox"/> Garez les voitures, vitres fermées, contre les façades opposées à la direction du feu ; <p>Si vous êtes obligé de vous déplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Soyez très prudent. Respectez, en particulier, les déviations mises en place ; <input type="checkbox"/> Roulez doucement ; <input type="checkbox"/> Signalez votre départ et votre destination à vos proches. <p><u>NB</u> : Sauf demande particulière des autorités, n'allez pas chercher les enfants à l'école. Conformez-vous aux consignes des autorités locales</p>
Sécurisation de la ou des zone(s) touchée(s) par l'incendie	<p><u>Cellule Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Balisage par la police municipale en lien avec les autres forces - Interdiction d'accès au public dans ces zones (gestion des curieux) - Fermeture des routes permettant l'accès aux zones sinistrées
Evacuation des populations à risques	<p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité et de secours <p><u>Cellule technique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition des moyens nécessaires (bus trace, matériel (tronçonneuses, gants, lunettes, ...))
Ouverture des lieux de regroupement et accueil des sinistrés vers des bâtiments sécurisés et en dehors des zones touchées	<p><u>Cellule service à la population</u> (voir tableau partie II du PCS et cartographie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du ravitaillement pour les sinistrés - Renfort des associations et de la RCSC (si besoin)
Chapelle Ardente	<p><u>Cellule d'assistance à la population</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place si besoin d'une chapelle ardente : - Choisir le lieu le plus approprié en fonction du secteur et du nombre de victimes ; - Confier la mission par voie de réquisition à une(des) entreprise(s) de pompes funèbres. <p><u>Cellule sécurité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité, assurer le bon ordre
Maintenir l'information	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc... - Gestion des sollicitations médiatiques

Phase III : le retour à la normale

GESTION POST CRISE

Définir les objectifs	Organiser l'action
Informers la population des risques après un feux de forêt	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EMA, RCSC <p><u>Responsables des lieux de rassemblements</u> et d'hébergements d'urgence</p> <p>Type de message à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Sortez protégés (chaussures et gants cuir, vêtements coton, chapeau). <input type="checkbox"/> Éteignez les foyers résiduels sans prendre de risques inutiles. <input type="checkbox"/> Inspectez votre habitation (braises sous les tuiles), surveiller les reprises. <input type="checkbox"/> Informez les services de secours d'éventuelles difficultés lorsqu'ils sont à proximité de votre habitation. <input type="checkbox"/> <i>Ne touchez pas les câbles électriques tombés par terre ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Réparez sommairement ce qui peut l'être ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Coupez les branches des arbres qui menacent de s'abattre ;</i> <input type="checkbox"/> <i>Apportez une première aide aux voisins et aux personnes fragiles ;</i>
Informers la population du retour à la normale	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EMA, RCSC (si besoin) <p><u>Responsables des lieux de rassemblements</u> et d'hébergements d'urgence</p>
Relogement des sinistrés	<p><u>Cellule d'assistance à la population</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le retour des sinistrés regroupés dans les points d'accueil dans leurs logements - Assurer si besoin le relogement transitoire - Prendre contact avec les bailleurs sociaux pour évaluer la situation et estimer leur possibilité de soutien
Soutien matériel à la population	<p><u>Cellule logistique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place si possible un soutien matériel (dépôt de bennes pour les déchets, soutien des services municipaux pour la remise en état et évacuation des gravats vers les centres de recyclage -
Soutien administratif aux sinistrés	<p><u>Cellule logistique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un soutien juridique pour les personnes sinistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du sinistre, soutien administratif, (...))
Désactivation de la Cellule Communale de Crise	<p>Le <u>DOS décide de la désactivation de la CCC.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il en informe la préfecture